

REPUBLIQUE FRANÇAISE
 DEPARTEMENT : HAUTE
 VIENNE
 Arrondissement :
 LIMOGES
 Canton :
 CONDAT/VIENNE
 Syndicat : SIVOM
 SOLIGNAC – LE
 VIGEN

Délégation n° 2

EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS DU SIVOM SOLIGNAC LE VIGEN
 Séance publique du 27 mars 2025

Les membres du Comité du SIVOM régulièrement convoqués se sont réunis à la salle des fêtes de Solignac après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alexandre PORTHEAULT, Président.

Nombres de membres	
En Exercice	12
Présents	8
Votants	8

Présents : Mme COMES,
 MM.BONNET, CHAZELAS, COLDEBOEUF, POISON, PORTHEAULT,
 RECORD, AUFORT.

Absent et excusé :
 MM BIASSE, AUXEMERY,
 Mme GRAPTON
 Mme BAUDOU

M. a été élu secrétaire de séance : Jean-Michel AUFORT

Date de convocation
18/03/2025

Le Comité syndical :

Date d'affichage
18/03/2025

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et décisions modificatives de l'exercice 2024, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que toutes les opérations sont régulières et justifiées.

1°/Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
 2°/Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
 3°/Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
 déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024 par le Monsieur le Président propose au Comité Syndical, d'approuver le compte de gestion 2024.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré :

Par 8 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Approuve le compte de gestion 2024.

Pour extrait certifié conforme
 Le Président,



Alexandre PORTHEAULT

Certifié exécutoire par Alexandre PORTHEAULT, Président
 Compte tenu de la transmission en Préfecture le 01/04/25
 Et la publication le 1/04/25
 Le Président,

